

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 49
· dont suppléés : 4

Membres représentés : 10

Votants : 59

Date de la convocation
29 octobre 2021

Secrétaire de séance :
Fabrice VERONT

OBJET :

**BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°3 au BP 2021
BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2021
BUDGET ANNEXE ZONE DU VAL DE NOYE DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2021
BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2021**

RAPPORT DE M. ALAIN DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 avril 2021, relative aux votes des budgets : principal et annexes 2021 de la CCALN,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 avril 2021, relative à l'affectation des résultats 2020 aux budgets primitifs 2021,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 avril 2021, relative aux décisions modificatives n°1 du Budget Principal et du Budget annexe RASPA,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 04 novembre 2021 relative au retrait des décisions modificatives n° 1 Budget Principal et du Budget annexe RASPA,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} Juillet 2021, relative aux décisions modificatives n°2 du Budget Principal, aux décisions modificatives n°1 du Budget annexe Zone du Val de Noye, Budget annexe RASPE et Budget annexe Déchets Ménagers,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 septembre 2021, relative à la modification statutaire relative à la restitution de la contribution SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours) aux communes et dans l'attente des résultats de la consultation des communes,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 21 octobre 2021,

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable :

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 55 Abstentions : 4 : Mmes Marcel, Ménard, Mrs Dépret, Louis),
le Conseil Communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°3 au BP 2021 BUDGET PRINCIPAL**, les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses de fonctionnement : + 413 125 €**

65 Autres charges de gestion courant (6553) Service Incendie : **+ 413 125 €**

67 Charges exceptionnelles : **- 277 701€**

67441 Subvention BA ZAE Moreuil : - 15 996 €

67441 Subvention BA ZAE Santerre : - 26 230 €

67441 Subvention BA ZAE Val de Noye : - 91 127 €

67441 Subvention BA Complexe sportif : - 144 348 €

012 Charges de personnel : **- 135 424€**

64111 Rémunération Principale : -40 000€

64112 NBI, supplément familial de traitement : -3 000€

64131 Rémunération personnel non Titulaire : -40 000€

64168 Autres emplois d'insertion : -4 000€

6451 Cotisations à l'Urssaf : -20 000€

6453 Cotisations aux caisses de retraite : -20 000€

6478 Autres charges sociales diverses : -8 424€

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 52, Contre : 2 : Mme Rose, M. Blin, Abstentions : 5 : Mmes Patrice-Bourdelle, Marcel, Mrs Durand, Lecointe, Dépret), le Conseil Communautaire :

› Entériner par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2021 BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE**, les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses d'Investissement**

16 Emprunts : - 2400 €

1641 Emprunt en euros : - 2400 €

20 Immobilisations incorporelles – 1 200 €

2031 Frais d'études : -1200€

21 Immobilisations corporelles : + 3 600 €

2181 Installations générales, agencements et aménagements divers : + 400 €

2188 Autres Immobilisations corporelles : + 3 200€

› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51, Contre : 2 : Mme Rose, M. Blin, Abstentions : 6 : Mmes Patrice-Bourdelle, Marcel, Ménard, Mrs Durand, Lecointe, Dépret), le Conseil Communautaire :

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°2 au BP 2021 BUDGET ANNEXE ZAE DU VAL DE NOYE**, les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses d'Investissement**

21 Immobilisations corporelles : + 14 100 €

21 (21534) Réseaux d'électrification : + 5 000 €

21 (21531) Réseaux d'adduction d'eau : + 3 850 €

21 (21532) Réseaux d'assainissement : + 5 250 €

● **Recettes d'Investissement**

024 Produits des cessions d'immobilisations : +14 100 €

775 Produits des cessions d'immobilisations : + 14 100 €

› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 46, Contre : 2 ; Mme Rose, M. Blin, Abstentions : 11 : Mmes Patrice-Bourdelle, Douay, Marcel, Mrs Durand, Lecointe, Beaumont, Leconte, Caron, Dépret, Berthe, Boquet), **le Conseil Communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°2 au BP 2021 BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**, les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses de fonctionnement**

12 : Charges de personnel et frais assimilés : + 5 000 €

64111 : Rémunération principale : + 5 000 €

11 : Charges à caractère général : - 5 000 €

611 : Contrats de prestations de service : - 5 000 €

› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

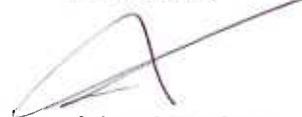
POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 8/11/2021

Affiché le 8/11/2021

Fait et délibéré, le 04 novembre 2021
à Mézières en Santerre

Le Président,



Alain DOVERGNE

